

Apaisement

De tragiques événements se sont déroulés ces jours derniers et nous sommes encore sous le coup de l'émotion provoquée par la véritable émeute qui s'est déchaînée dans Paris. Nous ne rechercherons ici ni les véritables causes, ni les vrais responsables de ces troubles, notre journal se devant de rester en dehors de la mêlée politique. Mais là où nous avons le droit et même le devoir d'intervenir, c'est sur le fait que du côté des manifestants, comme du côté de la défense de l'ordre, on a agi avec une violence regrettable et que des Français de l'un et l'autre côté de la barricade ont été amenés à donner ou à recevoir des coups.

En ce moment même, des femmes et des mères pleurent leur mari ou leur fils, victimes de cette nuit tragique. Mères ou femmes de manifestants, mères ou femmes des défenseurs de l'ordre, toutes sont des Mères françaises auxquelles nous devons apporter aujourd'hui nos sentiments de douloureuse confraternité.

Il nous faut pourtant distinguer, dans tous ces désordres, ceux qui venaient manifester librement et ceux qui étaient là par ordre; et notre pitié va surtout à ces « jeunes bleus » arrivés de tous les points de l'horizon, petits gars qui ne savaient même pas pourquoi ils étaient là et qui risquaient d'être amenés à se battre contre des politiciens surexcités, capables de les blesser eux-mêmes s'ils ne se défendaient pas.

C'est ainsi que mercredi matin, nous avons vu passer dans les rues de Paris, un régiment de jeunes cavaliers que les passants sifflaient comme s'ils étaient responsables des actes passés ou de ceux qu'ils pouvaient être appelés à commettre par ordre. Et devant ce spectacle pénible, nous pensions à ces enfants qui auraient pu être les nôtres, à leurs mères anxieuses, et nous avions le cœur plein de pitié et d'angoisse.

Et c'est là que se pose le véritable problème de l'heure actuelle. Si répugnants qu'aient été les scandales auxquels ont été mêlés trop de politiciens, était-il vraiment nécessaire que la foule en vienne aux coups de force pour manifester son indignation? et si tel ministère avait pris telles mesures qui la révoltaient, fallait-il pour cela qu'elle risque de faire couler le sang? Mais d'autre part le gouvernement, devant la surexcitation de la foule, ne pouvait-il envisager d'autres mesures que de faire jouer les mitrailleuses? N'a-t-on pas de part et d'autre manqué de sang-froid, en s'exaltant plus qu'il n'aurait fallu, les uns croyant sauver le régime et les autres délivrer le Pays?

Pour nous, qui en tous temps et en toute occasion préconisons le désarmement moral et les méthodes de paix pour régler les conflits entre les peuples, nous faillirions à notre devoir si nous ne protestions pas contre les procédés et les méthodes de guerre qui ont été employés, car en fait, il s'agissait bien de guerre et de la pire de toutes, la guerre civile, celle où des Français qui sont des frères ont été appelés à s'entretuer.

Au moment où nous écrivons ceci, on annonce que le président Doumergue a été appelé à former un nouveau gouvernement. De tout cœur, nous souhaitons qu'il rétablisse l'ordre et la concorde dans le Pays, et nous invitons les femmes à participer à cette œuvre d'apaisement et d'entente.

D'accord avec les organisateurs du meeting projeté à la Salle Wagram, nous avons décidé, dans ce même esprit d'apaisement, de remettre une fois encore la réunion projetée pour jeudi prochain, décidés à reprendre plus tard la manifestation d'ordre moral qui s'impose, mais qui, dans l'état actuel des esprits, pouvait être mal comprise et détournée de son sens véritable par des interventions que nous ne pourrions ni prévoir, ni éviter.

Le Cartel des Forces spirituelles Françaises qui est en bonne voie de constitution, va publier incessamment son manifeste; espérons que les associations qui le composeront pourront ensuite, par leur travail en commun, contribuer à la beso-

gne d'épuration morale et sociale que réclame l'opinion publique excédée de la malhonnêteté des uns et de la maladresse des autres.

Mais en attendant, n'oublions pas, nous femmes, notre mission de paix; n'oublions pas que la destinée qui nous a faites mères nous a délégué par là-même le devoir de conserver, de protéger, d'apaiser. A l'heure actuelle nous devons, quelles que soient nos opinions et nos tendances personnelles, au-dessus des questions de partis, aider par nos paroles et par nos actes à la détente des esprits et au rétablissement de l'ordre dont la France meurtrie a tant besoin pour se ressaisir et reprendre parmi les nations sa place momentanément abandonnée.

C. Brunshvicg.

1934-10-02
n° 1096.